

Monsieur le procureur général  
Palais de justice  
Aix en Provence  
13100

Marignane, le 2 juillet 2013

Lettre recommandée avec AR N°1A 082 304 8880 3

Monsieur le Procureur général,

Je vous communique la copie d'une lettre recommandée avec AR adressée à Monsieur Djemel AIT ABBAS. Si Monsieur le Procureur de la République n'avait pas classé mes plaintes sans suite, Monsieur AIT ABBAS, qui est un individu dangereux, n'aurait pas récidivé d'une manière encore plus dangereuse à mon encontre, car il veut me faire partir de chez moi par la terreur sans attendre les décisions de justice. Aussi, il m'a dit qu'il viendrait tous les jours et qu'il me ferait tellement peur que j'aurais une crise cardiaque. D'ailleurs, chaque fois qu'il tape à ma porte, je ressens un battement du cœur.

De plus, j'ai peur qu'il n'enlève la porte d'entrée de mon logement, tout comme il a retiré le portail de mon jardin, et n'entre chez moi pendant mon absence pour prendre mes dossiers, casser et tout jeter par terre, comme c'est arrivé à Monsieur BRUN, et qu'il enlève mes ordinateurs. Pour vous montrer que Djemel AIT ABBAS est dangereux et un peu fou, Monsieur Rémy SARLANGA s'est plaint d'avoir été victime d'une nouvelle tentative de mort, après que Monsieur AIT ABBAS a pris connaissance de l'arrêt de la cour d'appel qui l'a débouté. Il lui a dit dans la rue qu'il allait lui ouvrir le ventre en faisant le geste sur son ventre et qu'il n'a pas peur de la police, car il a derrière lui le Djihad islamique. Monsieur SARLANGA, qui est pied-noir et qui a peur, me transmet sa peur. Il m'a dit de faire attention, car Monsieur AIT ABBAS, qui agit en nombre, est prêt à tout.

Ce qui est scandaleux, c'est que la police a refusé de prendre la plainte de Monsieur Rémy SARLANGA au prétexte qu'il n'est pas mort. De ce fait, elle ne prendra pas la mienne. Ce qui permet à Monsieur AIT ABBAS de faire ce qu'il veut en n'ayant rien à craindre de la police.

En espérant que vous conseillerez Madame le Commissaire de Marignane, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma plus haute considération.

Jean-Claude MARIE

P.-S. Pour information Lettre envoyée à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur Arnaud MONTEBOURG.